

Abafim
IMMOBILIER
 www.abafim.com

Andrew DODD
 06.84.77.07.32

andrew@abafim.com
 Tél : 05.62.34.54.54

16, Avenue de la Marne
 65000 TARBES



M. Andrew DODD
 Tél : 06.84.77.07.32
 Inscrit au RCS de Tarbes
 Siret : 80095167500019

**MANDAT SIMPLE DE VENTE
 SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)**

**Inscription au registre
 des Mandats N° 23456**

BAFIM

50 000 € - 443 638 403 RCS Tarbes
 Immatriculé au RCS de Tarbes
 IMMOBILIERS FONDS DE COMMERCE
 Métier - 65 000 TARBES - FRANCE
 0000) : OBE Insurance (Europe) LIMITED
 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES - FRANCE
 Code de Général de Garantie - 92931 LA DEPENSE CEDEX



*approuvés
 sans plus*

Je / nous soussigné(s),
 Prénoms : *Stéphan*
 Nom : *Veriglaux*
 Date et lieu de naissance :
 Marié / Célibataire / Veuve / Séparé / Divorcé / Pacsé. Régime matrimonial :
 Professions :
 Demeurant : *3 place rue de la Place 65005 Tarbes*
 Téléphone :
 Adresse mail :
 N° de Carte Nationale Identité - passeport :
 Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatos par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété ; (section et N° de parcelle cadastrale, N° de loi copropriété, et superficie primitive (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fonctions de lot d'une superficie inférieure à 8 m².)

Immobilier de Stéphan s'écrit à l'adresse ci-dessus, à vos ordres.

Séquestre :
 La loi solennité et renouvellement unifiés du 12.12.2000 réglemente le versement (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCPI).
 En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître à
CLAUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présent, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : prix fixé par les vendeurs
 Signatures clients :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est, sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de] acte authentique, tant à l'acte de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres) : *155,000* € (Lettres) : *Caf s'écrit à l'adresse ci-dessus*
 Dont le Prix net propriétaire(s) : *155,000* € *SR AD*

Honoraires : nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus) seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ...)
 Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : *15,500* € (Lettres) : *Quinze mille euros*

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

Tutoi
~~9.30 am~~

ABAFIM

Tél : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60
 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com

